

Note brève et synthétique Budget 2019

1. Cadre réglementaire

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de l'EPCI.

Le Budget 2019 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

2. Le contexte 2019 de la Communauté de Communes du Pithiverais

Le budget 2019 s'inscrit aussi dans le cadre de nouveaux transferts de compétences à partir du 1^{er} janvier (SDIS, Bâtiments scolaires de tout le territoire, Mission locale, fourrière animale, FAJ/FUL) qui impacteront le budget principal tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement.

La CCDP poursuivra l'étude liée au transfert des compétences eau et assainissement dans le cadre d'un partenariat financier avec l'agence de l'eau.

Elle interviendra aussi au niveau du développement local dans le cadre de l'entente économique avec notamment la mise en œuvre d'aides à l'immobilier d'entreprise.

Au niveau des investissements, il est prévu l'achèvement de la maison de santé pluridisciplinaire et le paiement des décomptes définitifs pour la réhabilitation de la piscine de Pithiviers-le-Vieil et l'ALSH de Sermaises. Le projet d'agrandissement du siège de la CCDP, qui fait l'objet d'une création d'autorisation de programme, ainsi que le gymnase de Dadonville connaîtront un début d'exécution en 2019.

Des ventes de terrains sont prévues au cours de l'exercice au niveau des budgets de zones d'activités.

Ces projets s'inscrivent dans la continuité des actions précédemment menées avec la volonté d'investir pour l'avenir du territoire, d'apporter des services publics de qualité et de maintenir les liens avec les communes membres, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement afin de préserver la capacité à investir sans avoir à augmenter la fiscalité

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés avant le vote des comptes administratifs 2018 et sans la reprise des résultats antérieurs, ni des reports en raison d'un problème sur un compte de bilan dans le compte de gestion du comptable.

3. Vue synthétique des budgets 2019

	BP 2018 pour mémoire		BP2019	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	21 095 140	9 298 185	18 231 448	4 545 258
Budget annexe ZAE CCDP	3 475 949	3 335 271	3 516 555	2 695 098
Budget annexe ZAE Sermaises	310 876	254 715	419 550	321 803
Budget annexe SPANC	210 904	355 201	100 000	74 000
Budget annexe ADS	190 687	19 020	259 700	6 010
	25 283 556	13 262 392	22 527 253	7 642 169

4. La vue globale du budget principal 2019

4.1 Vue globale du budget 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2019	Chap.	RECETTES	BP 2019
011	Charges à caractère général	3 680 601,00	013	Atténuation de charges	9 943,00
012	Frais de personnel et assimilés	4 238 702,00	70	Produits de gestion courante	748 288,00
014	Atténuation de produits	4 156 996,00	73	Impôts et taxes	13 608 472,00
022	Dépenses imprévues	32 256,00	74	Dotations, subventions, participations :	3 512 745,00
65	Autres charges de gestion courante	5 087 893,00	75	Autres produits de gestion courante	52 000,00
66	Charges financières	175 000,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
Total des Dépenses réelles		17 381 448,00	Total des Recettes réelles		17 931 448,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	002	Résultat de Fonctionnement reporté	0,00
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	850 000,00	042	Opé. D'ordre de transfert de section à s	300 000,00
Total des Dépenses d'ordre		850 000,00	Total des Recettes d'ordre		300 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		18 231 448,00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		18 231 448,00

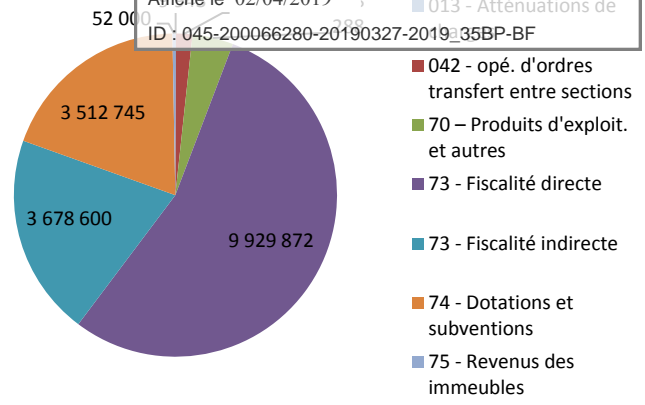
SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2019	Chap.	Recettes	BP 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserve	480 939,00
16	Capital de la dette	800 750,00	13	Subventions d'équipement	170 466,00
020	Dépenses imprévues	28 186,02	16	Emprunts et dettes assimilées	312 041,00
20	Immobilisations incorporelles	245 670,00	20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement	30 000,00	21	Immobilisations corporelles	
21	Immobilisations corporelles	1 140 003,42	23		50 000,00
23	Immobilisations en cours	452 500,00	27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières	67 274,08	024	Produits des cessions	64 920,00
110	Maison pluridisciplinaire de santé	1 239 486,88	110	Maison pluridisciplinaire de santé	1 040 640,00
120	Piscine PLV	116 387,60	120	Piscine PLV	485 685,00
130	Alsh + ext. École maternelle Sermaise	50 000,00	130	Alsh + ext. École maternelle Serma	1 090 567,00
140	Agrandissement siège CCDP - PLV	75 000,00	140	Agrandissement siège CCDP - PLV	
Total des Dépenses réelles		4 245 258,00	Total des Recettes réelles		3 695 258,00
040	Opé. D'ordre de transfert de section à	300 000,00	040	Opé. D'ordre de transfert de secti	850 000,00
Total des Dépenses d'ordre		300 000,00	Total des Recettes d'ordre		850 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 545 258,00	RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 545 258,00

La section de fonctionnement s'établit à 18 231 448€, et la section d'investissement s'équilibre à 4 545 258€.

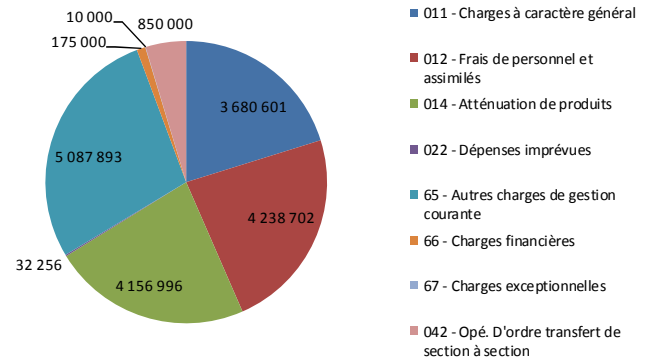
4.2 Les recettes de fonctionnement

	BP 2018	BP 2019	Différence	Evol
Recettes de fonctionnement	21 095 140	18 231 448	-2 863 692	-14%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 905 952	0	-3 905 952	-100%
013 - Atténuations de charges	24 994	9 943	-15 051	-60%
042 - opé. d'ordres transfert entre sections	309 764	300 000	-9 764	-3%
70 - Produits d'exploit. et autres	621 990	748 288	126 298	20%
73 - Fiscalité directe	9 290 697	9 929 872	639 175	7%
73 - Fiscalité indirecte	3 605 445	3 678 600	73 155	2%
74 - Dotations et subventions	3 333 898	3 512 745	178 847	5%
75 - Revenus des immeubles	2 400	52 000	49 600	2067%
76 - Produits financiers	0	0	0	
77 - Produits exceptionnels	0	0	0	



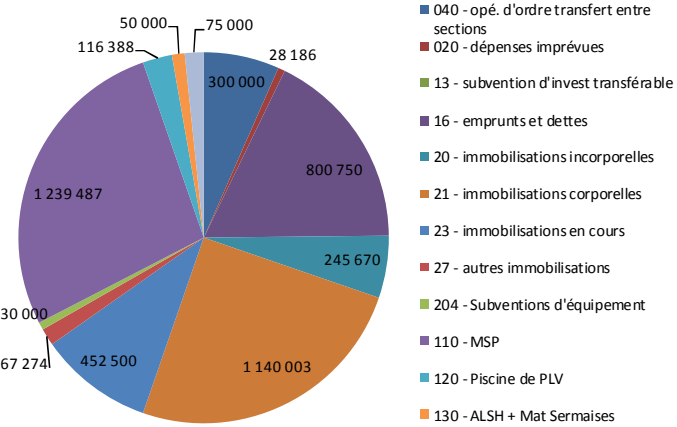
4.3 Les dépenses de fonctionnement

	BP 2018	BP 2019	Différence	Evol
Dépenses de fonctionnement	21 095 140	18 231 448	-2 863 692	-14%
011 - Charges à caractère général	6 028 975	3 680 601	-2 348 374	-39%
012 - Frais de personnel et assimilés	4 250 913	4 238 702	-12 211	0%
014 - Atténuation de produits	5 468 895	4 156 996	-1 311 899	-24%
022 - Dépenses imprévues	100 000	32 256	-67 744	-68%
65 - Autres charges de gestion courante	4 137 774	5 087 893	950 119	23%
66 - Charges financières	190 391	175 000	-15 391	-8%
67 - Charges exceptionnelles	5 000	10 000	5 000	100%
023 - Virement à la section d'Investissement	35 716	0	-35 716	-100%
042 - Opé. D'ordre transfert de section à section	877 476	850 000	-27 476	-3%



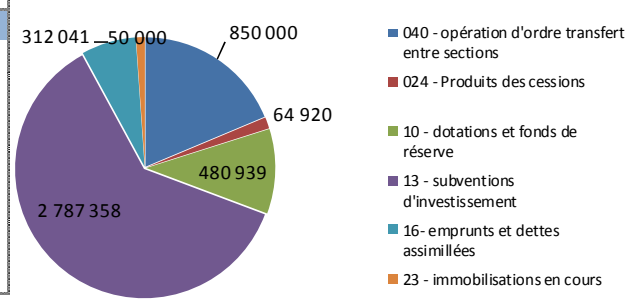
4.4 Les dépenses d'investissement

	BP 2018	BP 2019	Différence	Evol
Dépenses d'investissement	9 298 185	4 545 258	-4 752 927	-51%
001 - Solde exécution invest reporté	289 661	0	-289 661	-100%
040 - opé. d'ordre transfert entre sections	309 764	300 000	-9 764	-3%
020 - dépenses imprévues	100 000	28 186	-71 814	-72%
13 - subvention d'invest transférable	38 000	0	-38 000	-100%
16 - emprunts et dettes	777 570	800 750	23 180	3%
20 - immobilisations incorporelles	127 629	245 670	118 041	92%
21 - immobilisations corporelles	1 957 836	1 140 003	-817 833	-42%
23 - immobilisations en cours	85 000	452 500	367 500	432%
27 - autres immobilisations	29 715	67 274	37 559	126%
204 - Subventions d'équipement	25 000	30 000	5 000	20%
110 - MSP	2 252 464	1 239 487	-1 012 978	-45%
120 - Piscine de PLV	1 285 491	116 388	-1 169 104	-91%
130 - ALSH + Mat Sermaises	2 020 054	50 000	-1 970 054	-98%
140 - Agrand. siège CCPD - PLV	0	75 000	75 000	



4.5 Les recettes d'investissement

	BP 2018	BP 2019	Différence	Evol
Recettes d'investissement	9 298 185	4 545 258	-4 752 927	-51%
001 -Solde d'exécution section d'invest. reporté	0	0	0	
040 - opération d'ordre transfert entre sections	877 476	850 000	-27 476	-3%
021 - virement de la section de fonctionne	35 716	0	-35 716	-100%
024 - Produits des cessions	120 600	64 920	-55 680	-46%
10 - dotations et fonds de réserve	2 755 845	480 939	-2 274 906	-83%
13 - subventions d'investissement	3 637 944	2 787 358	-850 586	-23%
16 - emprunts et dettes assimilées	1 820 604	312 041	-1 508 563	-83%
23 - immobilisations en cours	50 000	50 000	0	0%



5. Les budgets annexes

5.1 Le budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

La section de fonctionnement s'équilibre à 100 000€

L'essentiel des dépenses concerne :

- Le paiement du prestataire en charge des diagnostics et des contrôles (62 000€). Le solde de la prestation sera inscrite au budget supplémentaire
- Le personnel (30 000€),

Les recettes de fonctionnement sont uniquement constituées du montant des redevances facturées aux usagers du SPANC pour 100 000€.

La section d'investissement s'équilibre à 74 000€ et comprend principalement 70 000€ aux chapitres 45 en dépenses et en recettes au titre des opérations pour compte de tiers et correspondent aux subventions perçues par l'Agence de l'eau et reversées aux usagers.

5.2 Le budget annexe de la Zone d'Activité CCDP

La section de fonctionnement 2019 s'équilibre à 3 516 555€ et permet :

- l'acquisition des terrains sur les zones de Chilleurs aux Bois, Dadonville, Pithiviers et Pithiviers le Vieil, transférés au 1^{er} janvier 2018
- la réalisation de travaux pour 290 700€
- Le remboursement d'intérêts de la dette (9124€)

Des recettes sont prévues du fait de la vente de terrains pour un montant de 1 500 194€

La section d'investissement s'établit à 2 695 098€ et prévoit :

- en dépenses :
 - ✓ le remboursement du capital de la dette (252 700€),
 - ✓ le remboursement partiel des avances faites par les communes dont les zones ont été transférées à la CCDP et dont des terrains sont vendus (132 800€).
 - ✓ Le remboursement d'une part de l'avance faite par le budget principal de la CCDP pour 302 040€
- en recettes :
 - ✓ les avances des communes dont les zones ont été transférées à la CCDP, permettant à la CCDP de les acheter (801 943€)

5.3 Le budget annexe de la Zone d'Activité de Sermaises

La section de fonctionnement 2019 s'équilibre à 419 550€ et comprend divers travaux.

Est aussi inscrite la tranche optionnelle n°2 pour les VRD, ainsi que la subvention correspondante du Département (30%)

Aucune vente de terrain n'est en cours pour 2019.

La section d'investissement s'établit à 321 803€ et prévoit en recettes, une avance du budget principal de 67 274€.

5.4 Le budget annexe de l'instruction des Autorisations du Droit des Soins

Envoyé en préfecture le 05/04/2019
Reçu en préfecture le 05/04/2019
Affiché le 02/04/2019
ID : 045-200066280-20190327-2019_35BP-BF

Le budget ADS est équilibré en fonctionnement à hauteur de 259 700€ dont 229 000€ de frais de personnel.

Au regard du volume des dossiers le service instructeur a été renforcé. De plus, le déménagement du service au 13, mail sud à Pithiviers implique des charges de gestion du bâtiment.

Afin d'équilibrer le budget, il a été voté une augmentation de la tarification, tant au niveau de la part fixe que de la part facturée à l'acte. Ainsi, les recettes liées à la refacturation aux communes sont budgétées pour 259 700€ en 2019.